

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 31 mars 2011 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

Procès-verbal

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Monsieur Maurice ROCKLIN est élu secrétaire de séance. Il accepte.

Etaient présents : Mr René POIRSON, Mr Marcel MICHEL, Mr Michel BUTZ, Mr Raymond GENAY, Mr Robert SALZEBER, Mr Daniel LALLEMANT, Mr Jean-Pierre DIDIER, Mme Colette CONTAUX, Mr Dominique PIERRE, Mr Jean MANSOURI, Mr Maurice JOUENNE, Mr André LOUIS, Mr Christophe GRAVIER, Mme Elisabeth AMET, Mr Maurice ROCKLIN.

Excusés : Mr Jean-Marc FANTONI, Mr Gérard CUNAT

Délégation de pouvoir :

Mr Jean Marc FANTONI à Mr Michel BUTZ

Mr Gérard CUNAT à Mr Marcel MICHEL

Le compte rendu de la séance du 24 février 2011 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour n'appelle pas de remarque.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Vente d'un immeuble sis 97 rue des Neufs prés
appartenant à Mr et Mme Raphael Henry
La commune n'exerce pas son droit de préemption.

Lotissement Les Blés d'Or

Réalisation d'une mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'un lotissement pour personnes âgées

Marché passé selon la procédure adaptée, avec le
Bureau VERITAS, le clos des Terrasses 27 C rue d'Epinal 88190 GOLBEY
pour le montant de son offre s'élevant à 6 800 € HT

Lotissement Les Blés d'Or

Réalisation d'une mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre de la construction d'un lotissement pour personnes âgées

Marché passé selon la procédure adaptée, avec
QUALICONSULT 4 allée de Vincennes 54500 VANDOEUVRE LES NANCY
pour le montant de son offre s'élevant à 6 160 € HT

Lotissement Les Blés d'Or

Réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération « Lotissement Les Blés d'Or : Construction de 12 logements T2 et de 5 logements T3 »

Marché de maîtrise d'œuvre passé avec le

GROUPEMENT :

PIERRON ARCHITECTURE

9 rue Gustave Simon 54000 NANCY

et BET Groupe O.T.E. Ingénierie (ex R2A)

1 rue Pierre Simon de Laplace 57070 METZ Technopole

Montant prévisionnel des travaux : 1 850 000 €

Pourcentage honoraires Base (Loi MOP) + EXE + OPC : 12.43 % soit 230 000 € HT

Le maire rappelle brièvement le déroulement de la procédure qui a conduit au choix final.
La signature du marché est imminente.

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Mesdames Roth et Munsch sont recrutés en CDD jusqu'au 30 juin 2011 en remplacement de Mmes Genay et Thierry.

Départs en retraite

Vin d'honneur pour départs en retraite de Mme Genay et de Mme Thierry

Le samedi 9 avril à 11 h à la salle des Fêtes

Emploi d'été

Création de postes en vue du remplacement du personnel des services techniques et administratifs en juillet et août.

Adopté à l'unanimité.

2. Finances et Affaires Economiques

EMPRUNTS

Maurice Rocklin rappelle à l'Assemblée la variation à la hausse des taux d'intérêts qui sont passés de 3,23% à 4,55% entre juillet 2010 et mars 2011 (prêt taux fixe sur 20 ans).

L'inflation repartant à la hausse, il propose d'emprunter dès à présent pour bloquer le taux à 4,5 %.

Lotissement 'les Blés d'or » : Construction des maisons - Emprunt

Emprunt de 1 200 000 € auprès du Crédit Mutuel

Durée : 20 ans

Taux fixe : 4,50 % remboursement mensuel

Adopté à l'unanimité

Délégation du Conseil Municipal au Maire

Le Maire expose au conseil municipal que les dispositions du Code général des collectivités territoriales (article L. 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans le souci de faciliter l'administration des affaires communales,

Le conseil municipal, peut par délibération décider de confier à Monsieur le Maire, pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes :

De procéder à la réalisation de tous les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L

2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au maire en la matière.

Budgets

Daniel Lallemand présente les Comptes de l'exercice 2010.

Avant de passer à l'approbation de ces comptes, le maire René Poirson se retire et cède sa place au doyen de l'assemblée Christophe Gravier.

Le conseil, à l'unanimité, adopte les comptes suivants pour l'exercice 2010 :

- *Comptes Administratifs*
- *Affectation des résultats*
- *Comptes de gestion du Receveur Municipal*
- *Bilans annuels : Acquisitions et cessions immobilières, marchés, formations*

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

BUDGET COMMUNE

Section d'exploitation

Total des dépenses	892 575.10
Total des recettes	1 883 876.57
Résultat	991 301.47

Section d'investissement

Total des dépenses	470 943.81
Total des recettes	901 924.53
Résultat	430 980.72

EXPLOITATION FORESTIERE

Section d'exploitation

Total des dépenses	314 288.96
Total des recettes	744 486.12
Résultat	430 197.16

Section d'investissement

Total des dépenses	42 312.66
Total des recettes	31 765.68
Résultat	-10 546.98

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Total des dépenses	171 341.48
Total des recettes	205 956.47
Résultat	34 614.99

Section d'investissement

Total des dépenses	381 492.18
Total des recettes	321 218.28
Résultat	-60 273.90

SERVICE DES EAUX

Section d'exploitation

Total des dépenses	66 760.10
Total des recettes	286 057.69
Résultat	219 297.59

Section d'investissement	
Total des dépenses	22 198.16
Total des recettes	189 230.99
Résultat	167 032.83

SERVICE POMPES FUNEBRES

Section d'exploitation	
Total des dépenses	425.50
Total des recettes	617.43
Résultat	191.93

Concernant le Budget 2011, la commune venant seulement de recevoir les bases fiscales, une séance de travail préparatoire aura lieu le 21 avril et le vote des Budgets primitifs 2011 sera soumis au Conseil le 28 avril.

3. Gestion et entretien du patrimoine

Révision du PLU

Compte rendu de la réunion du 17 mars 2011.

Le maire René Poirson nous informe que le projet concernant le centre-bourg progresse par rapport au projet initial.

Il rappelle également que le fil conducteur du débat reste la cohérence entre les exigences du PLU et l'inondabilité. Il insiste également sur le fait que la législation dictée par le Grenelle 2 évolue sans cesse. Il faudra veiller à ne pas être trop restrictif dans l'élaboration du prochain PLU au risque de se voir prisonnier de nos règles dans la perspective de la mise en place du Scot fin 2016.

Il indique également la Chronologie prévisionnelle de la procédure :

Débat du PADD en conseil municipal : 28 avril 2011

(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Réunion publique : 12 mai 2011

Réunion des Personnes Publiques Associées : 9 juin 2011

Arrêt du PLU en conseil municipal : 23 juin 2011

Ensuite : Mise à l'enquête

Délibération d'approbation

Travaux sur le réseau d'eau

Le maire fait le point sur le dossier :

Concernant l'alimentation en eau potable des Ecart de Xaty et bouclages internes, le Dossier de consultation des entreprises sera prêt début mai. Concernant la réhabilitation de la station de neutralisation de Clairgoutte les travaux sont en voie de règlement.

Par contre celle de la Grande-Goutte pose problème du fait de l'éloignement du réseau électrique. Une étude comparative avantages/inconvénients/coûts entre alimentation par Erdf ou groupe électrogène et panneau solaire est en cours.

Une demande de subvention auprès du Conseil Général est approuvée à l'unanimité.

Les Blés d'or

Point de situation est fait par le maire qui indique que les travaux des bassins de rétention seront refaits aux frais de l'entreprise et devront être achevés au plus tard le 15 avril prochain.

Conduite intercommunale d'assainissement Vecoux-Dommartin

Le maire rappelle les problèmes posés par la malfaçon des ouvrages (diamètre des conduites). Concernant les remèdes, on se dirigerait vers le remplacement des conduites à Vecoux, mais la prudence reste de mise notamment en ce qui concerne le surcôt d'exploitation que pourrait entraîner telle ou telle solution ainsi que les conséquences à long terme qu'elle pourrait engendrer.

Chemins ruraux

Concernant la demande d'entretien du chemin rural des Mézins une réunion de la commission des chemins aura lieu le 2 avril à 10h 30 et à 11 h avec les intéressés.

Inondabilité

Le maire rend compte de la chronologie de l'opération et des actions à venir. L'enquête a eu lieu du lundi 7 mars 2011 au lundi 21 mars 2011 inclus avec une réunion publique d'information le mercredi 9 mars 2011 à la Salle des Fêtes. De l'avis unanime des intervenants (Commissaire Enquêteur – Conseil Municipal), les observations faites lors de l'enquête publique sont judicieuses et constructives : il en sera tenu, autant que faire se peut, le plus grand compte. Réunion de travail du 30 mars 2011 avec le Cabinet Jacquel et Chatillon
Objet : conclusions sur le terrain.

Une réunion se tiendra le 15 avril avec le Cabinet Jacquel et Chatillon, l'Agence de l'eau et le Conseil Général qui aura pour objet de :

- Tirer ensemble les conclusions de l'enquête publique et leur application terrain
- Définir ensemble un programme d'application sur une durée que nous déterminerons
- Examiner voire confirmer les aides financières sur lesquelles la Commune peut compter dans le cadre de ce programme

Rapport et conclusions de M. Jacky LAJOUX commissaire enquêteur. Après l'enquête publique, le Conseil Municipal devra émettre son avis par délibération motivée, si les conclusions du commissaire enquêteur sont défavorables. Au final, le Préfet des Vosges statuera par arrêté sur la demande.

Indexation du loyer de chasse

Loyer 2011 = loyer initial x coefficient d'indexation communiqué par l'ONF
 $3\ 000\ € \times 1,066 = 3\ 198\ €$. Pas d'augmentation par rapport à 2010.
Approuvé à l'unanimité par le Conseil.

4. Sport Loisirs et Culture

Conseil Municipal des Enfants

Michel Butz informe l'assemblée qu'une sortie culturelle en forêt se tiendra le 14 mai prochain avec l'Agent de l'ONF, Monsieur Paris.

Printemps des artistes

Maurice Rocklin précise qu'il y a 20 participants inscrits, que le vernissage aura lieu à la Salle des fêtes le samedi 30 avril à 17 h et que l'exposition sera ouverte du dimanche 1^{er} Mai au dimanche 8 mai tous les après-midi de 14 h à 18 h 30.

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

Les devis des travaux nécessaires à la mise en conformité du local sont de l'ordre de 130 000 euros.

Les conclusions de l'étude de faisabilité seront exposées lors d'une réunion qui se tiendra à la Salle des fêtes le mercredi 13 avril 2011 à 20 h 30. A cette occasion, Madame Marie Laure ROLIN, Responsable de circonscription DVIS de Remiremont s'exprimera en présence de personnes intéressées par la formation d'assistante maternelle.

Conseil d'Ecole

Michel Butz rend compte du Conseil d'Ecole Maternelle du 31 mars 2011.

L'effectif total actuel est de 61 élèves. La directrice de l'Ecole maternelle remercie la Municipalité pour l'effort consenti lors de la manifestation Etamines.

Maurice Rocklin précise que le prochain prêt-à-poster (enveloppes pré-affranchies) portera le rappel de la manifestation Etamines dessiné par les enfants de l'école.

6. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

Robert Salzeber fait le point sur les travaux en cours, notamment : curage des fossés, banc de l'école élémentaire (préau), branchement d'eau, enrobé...

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Prochain Conseil Communautaire le mardi 5 avril à 20 h 30 à Vecoux.

Aire d'accueil des gens du voyage : compte rendu de la réunion du 24 février par le maire qui nous informe de la possibilité que l'aire d'accueil des gens du voyage projetée à Remiremont pourrait être remplacée par une aire de grand passage. Une seconde aire de grand passage pourrait également être implantée à Saint Nabord.

Affaire à suivre.

Le nouveau Schéma départemental d'accueil des gens du voyage est disponible en Mairie. Il peut être librement consulté.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (SMIC)

Demandes d'adhésion des collectivités suivantes : DENIPAIRE, LA PETITE FOSSE, Communauté de Communes de la FAVE et MEURTHER, Communauté de Communes de la VALLEE de la HURE.

Approuvées à l'unanimité par le Conseil.

**Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif
(SDANC)**

Demandes d'adhésion de Biffontaine et de retrait de Rouvres la Chétive, Aouze, Begnecourt, Gelvecourt et Adompt, Legeville et Bonfays.

Approuvées à l'unanimité par le Conseil.

Le rapport d'activités a été communiqué à l'Assemblée.

Approuvées à l'unanimité par le Conseil.

Syndicat mixte de la Voie Verte de la Moselotte

Dominique Pierre rend compte de la réunion du 3 mars 2011 lors de laquelle les comptes 2010 ont été approuvés. Concernant 2011, notre cotisation reste inchangée par rapport à 2010.

**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services
d'Incendie et de secours du secteur de Remiremont (SIVUIS)**

Le maire nous informe que notre deuxième demande de retrait du SIVUIS a été rejetée lors de la réunion du 7 mars 2011.

Le Jugement du Tribunal Administratif de Nancy du 29 mars 2011 (Construction de casernes) a été mis en délibéré.

Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées

La décision du Ministère de l'Education Nationale confirmant que la décision de fermeture de la Section BEP Hotellerie du Lycée Camille Claudel à Remiremont a été annulée.

Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs (SIAHR)

Daniel Lallemand nous informe que lors de la réunion du 23 mars 2011 les comptes 2010 ont été approuvés et le Budget 2011 adopté.

Syndicat Mixte départemental d'Electricité des Vosges

Le maire rend compte des réunions du 26 janvier et du 14 février.

AFFAIRES DIVERSES

Affaire Sagram

Le maire fait le point de la situation et confirme que les travaux de remise en état du site sont en cours et que le départ de la Sagram se fera prochainement.

Protégez vos enfants des dangers d'internet

Le maire propose d'organiser une réunion avec les parents et les enseignants en salle des fêtes avec le concours de Jean-Pierre Didier.

Association des Maires des Vosges

Déménagement des bureaux du 8 au 14 rue de la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 h 30.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 31 mars 2011
Maurice ROCKLIN

